



SCIENCES & NATURE
DU MORBIHAN

PONTIVY | ST-JEAN-BRÉVELAY | HENNEBONT

BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE

Travaux d'Aménagements Paysagers

Spécialité de création et d'entretien
Niveau 3 - formation continue QE- 1 an

CFA d'Hennebont

LE MÉTIER

Le/la titulaire de ce diplôme participe à des chantiers d'aménagements paysagers. Il peut effectuer des implantations (niveaux, traçage, piquage), préparer et enrichir le sol, planter des arbustes et des arbres, réaliser des massifs, engazonner des parcelles... Il/elle entretient les plantations ainsi que les terrains et assure les apports d'engrais. Il/elle peut aussi entretenir des bassins, réaliser des travaux de voirie ou d'aménagement urbain.

L'ouvrier/e en travaux d'aménagements paysagers exerce son activité dans une entreprise paysagiste privée ou dans une collectivité territoriale.

Contexte professionnel : travail en extérieur, port de charges, conduite d'engins.

ALTERNANCE ET ÉVALUATION

- Durée de la formation :
 - 805 heures en centre dont 161 h en distanciel
 - 420 heures en stage

Soit 23 semaines en centre et 12 semaines en stage

- Possibilité de valider un ou des blocs de compétences
- Rentrée en septembre
- Certification du diplôme : diplôme en unités capitalisables et évaluation en cours de la formation
- Diplôme d'état du Ministère de l'Agriculture inscrit au RNCP

CONTENU DE LA FORMATION

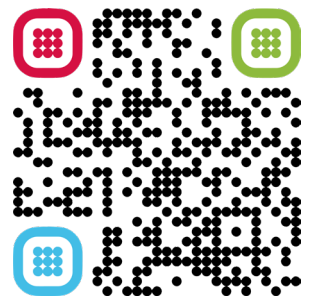
La formation technique s'articule en 8 blocs :

- Préparation au projet professionnel
- Conduite de matériel
- Entretien de matériel
- Créations minérales
- Créations végétales
- Entretien végétal
- UCARE : réalisation de jardins nourriciers
- UCARE : réalisation d'ouvrages en bois dans les aménagements paysagers



l'objectif de la formation est d'acquérir simultanément des connaissances théoriques et un savoir-faire professionnel qui correspondent au métier d'ouvriers/ouvrières hautement qualifiés/qualifiées capables de collaborer avec un/une paysagiste à la réalisation d'aménagements de jardins, d'espaces verts pour des particuliers ou des collectivités.

SUIVEZ-NOUS !





SCIENCES & NATURE
DU MORBIHAN

PONTIVY | ST-JEAN-BRÉVELAY | HENNEBONT

BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE

Travaux d'Aménagements Paysagers

Spécialité de création et d'entretien
Niveau 3 - formation continue QE- 1 an

CFA d'Hennebont

PUBLICS CIBLES

Reconversion professionnelle, accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis

- Pour la formation continue :
 - Avoir un diplôme de niveau 3 (CAPa, BPA, etc.)
 - Etre apte physiquement pour exercer le métier

Modalités d'inscription

- Compléter un dossier de candidature
- Un positionnement lors d'un entretien motivation et examen du parcours antérieur de formation
- Aucun frais d'inscription n'est demandé

ÉQUIPEMENTS

- Salle informatique
- Centre de ressources
- Atelier d'agroéquipement
- Arboretum
- Parc paysager
- Serres pédagogiques
- Hall TP

Service à contacter : Secrétariat CFA

Tel: 02 97 36 23 40

Email : cfa.hennebont@educagri.fr



LES + DE LA FORMATION

- Sorties pédagogiques (expositions, visites, etc.)
- Actions socioculturelles
- Accompagnement et tutorat
- Chantiers écoles
- Possibilité de bourses d'aides à la mobilité Internationale
- Repas possible sur le site





SCIENCES & NATURE
DU MORBIHAN

PONTIVY | ST-JEAN-BRÉVELAY | HENNEBONT

BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE

Travaux d'Aménagements Paysagers

Spécialité de création et d'entretien
Niveau 3 - formation continue QE- 1 an

CFA d'Hennebont

ACCOMPAGNEMENT

Entretien semestriel avec l'équipe pédagogique :

- aménagement de parcours individualisé
- appui à la signature du contrat d'apprentissage
- suivi par un référent insertion
- suivi par un référent formateur
- suivi par un référent handicap

APRÈS LE DIPLÔME

Poursuite d'études :

Insertion professionnelle, brevet professionnel en aménagements paysagers, etc.

Métiers visés :

Ouvrier/ouvrière qualifié en paysage.

FINANCEMENT

- La formation est financée par la Région Bretagne QUALIF Emploi pour les personnes éligibles. **QUALIF** Emploi
- La formation peut également faire l'objet d'autres dispositifs de financement (CPF, PTP, etc.) - Tarif sur devis

Le centre de formation vous accompagne pour une solution personnalisée.

RÉMUNÉRATION POUR LES STAGIAIRES QUALIFEMPLOI

Maintien des allocations pour les demandeurs d'emploi indemnisés ou région Bretagne si éligible :
<https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/aide-financiere/>

INDICATEURS ET INSERTION

- Taux de réussite aux examens : données non disponibles en 2023
- Taux de satisfaction : données non disponibles en 2023
- Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la formation consultable sur : www.inserjeunes.education.gouv.fr

